

Renoncer à sortir seul(e) de chez soi : Un comportement d'évitement touchant 17% de la population

Pour des raisons de sécurité, les individus peuvent développer des attitudes, des comportements particuliers, afin de se tenir éloignés des lieux, des personnes, ou des situations jugées dangereuses (DuBow et al., 1979). Appelées « comportements d'évitement », ces précautions prennent différentes formes et peuvent aller jusqu'au renoncement à sortir seul(e) de chez soi. Néanmoins, ces comportements peuvent être « dysfonctionnels », c'est-à-dire ne pas rassurer efficacement et nuire à la qualité de vie (Gray et al., 2011). Ces précautions peuvent aussi avoir des « coûts cachés », comme la réduction de la mobilité (Gray et al., 2011).

L'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » (CVS) permet d'étudier plusieurs aspects du renoncement à sortir seul(e) de chez soi pour des raisons de sécurité. Entre 2007 et 2017, plus de 170 000 répondants âgés de 14 ans et plus et résidant en France métropolitaine ont été interrogés sur ce sujet. Cette Note a pour principal objectif de présenter une analyse descriptive de ce phénomène tel qu'il se produit en France métropolitaine, mais pas d'en identifier les prédicteurs.

Près d'une personne sur six (17%) renonce à sortir seule de chez elle pour des raisons de sécurité. Cette forme d'évitement change selon les caractéristiques individuelles : elle est plus répandue parmi les femmes, ainsi que les personnes les plus âgées et les plus jeunes. Les victimes sont relativement plus nombreuses à éviter de sortir, surtout quand l'atteinte qu'elles ont subie s'est déroulée dans leur quartier. Enfin, les individus renoncent davantage à sortir lorsqu'ils se sentent en insécurité dans leur quartier, ou sont gênés par l'observation de phénomènes liés à la drogue et à la « consommation exagérée d'alcool ».

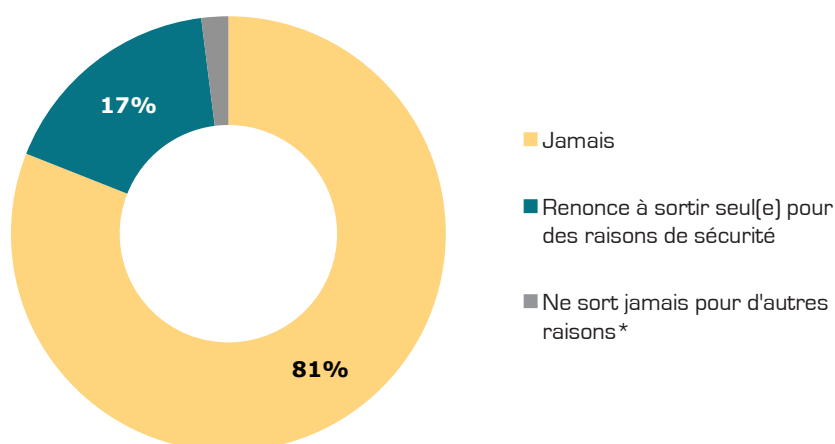
17% des individus renoncent à sortir seuls de chez eux

Si la majorité des individus déclarent ne jamais renoncer à sortir seuls de chez eux pour des raisons de sécurité (81%), près d'une personne sur six a recours à cette forme d'évitement, que ce soit souvent, parfois, ou très rarement (17%) [1]. Par ailleurs, 2% déclarent ne jamais sortir pour des raisons autres que de sécurité.

C'est surtout le soir que les individus renoncent à sortir. En effet, parmi ceux qui développent cette réaction, 50% déclarent éviter de sortir dès le début de soirée, et 39% uniquement la nuit. Environ 6% évitent de sortir la plupart du temps, y compris en journée.

Pour plus d'un quart des personnes renonçant à sortir, cette forme d'évitement est liée à la présence de groupes jugés inquiétants aux abords du domicile (28%).

1 Renoncement à sortir seul(e) de chez soi pour des raisons de sécurité



Champ : Individus âgés de 14 ans et plus et résidant en France métropolitaine

Source : Enquête CVS, 2007 - 2017, Insee - ONDRP - SSM91

* : l'intitulé exact de cette modalité est « ne sort jamais pour des raisons autres que de sécurité »

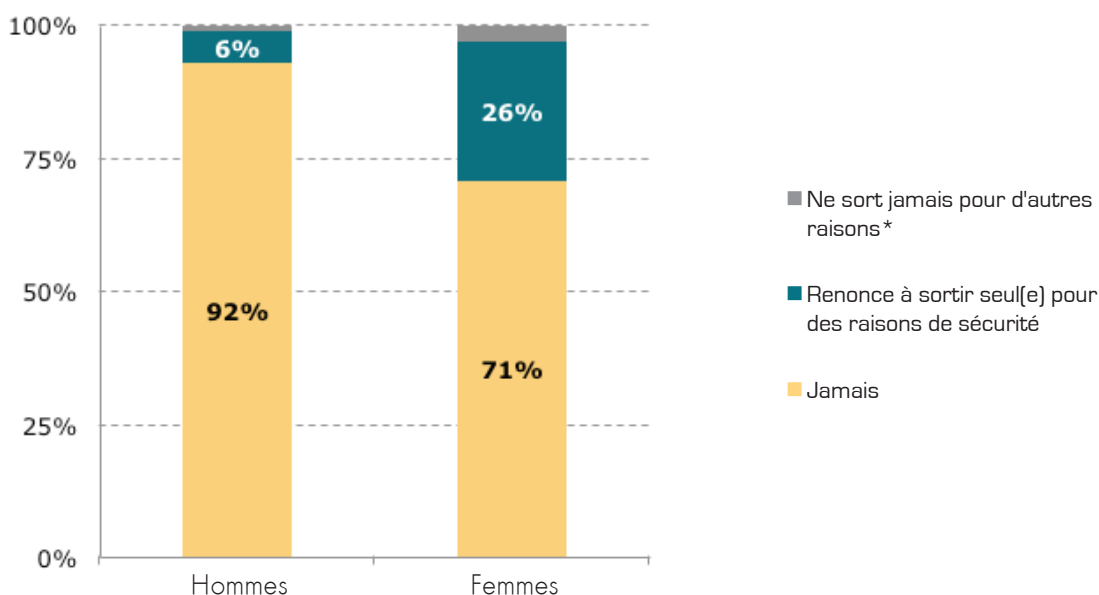
26% des femmes ont recours à cette forme d'évitement

Le renoncement à sortir seul(e) de chez soi est plus ou moins fréquent selon les caractéristiques individuelles. Ainsi, cette réaction est plus répandue chez les femmes : plus d'un quart d'entre elles déclarent avoir recours à cette forme d'évitement (26%, contre 6% des hommes) [2]. Parmi les personnes qui développent ce comportement, environ une femme sur deux évite de sortir dès le début de soirée (52%, contre 43% des hommes). Toutefois, parmi ces personnes, les hommes évitent davantage de sortir en raison de groupes jugés inquiétants aux abords du domicile (35%, contre 26% des femmes).

Les personnes les plus âgées (66 ans et plus) et les plus jeunes (14 à 25 ans) renoncent plus souvent à sortir (respectivement 22% et 20%, contre 17% en moyenne). Parmi les individus qui ont recours à cette forme d'évitement, près des deux tiers des personnes les plus âgées évitent de sortir dès le début de soirée (63%, contre 50% en moyenne).

Les individus âgés de 14 à 25 ans et de 26 à 45 ans sont quant à eux davantage inquiétés par la présence de groupes aux abords du domicile. Parmi les individus qui pratiquent cette forme d'évitement, respectivement 30% et 32% d'entre eux renoncent à sortir seuls de chez eux pour cette raison (contre 28% en moyenne).

2 Renoncement à sortir seul(e) de chez soi pour des raisons de sécurité, selon le genre



Champ : Individus âgés de 14 ans et plus et résidant en France métropolitaine
Source : Enquête CVS, 2007 - 2017, Insee - ONDRP - SSMSI

* : l'intitulé exact de cette modalité est « ne sort jamais pour des raisons autres que de sécurité »

39% des victimes de vols violents dans leur quartier renoncent à sortir seules de chez elles

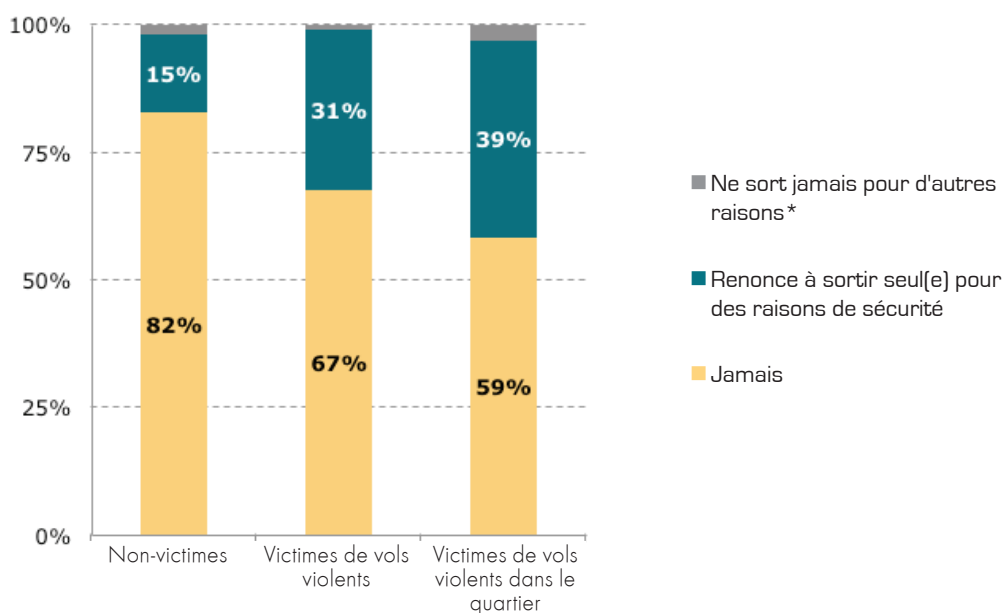
Les individus qui ont été victimes d'une atteinte personnelle (hors violences sexuelles)¹ au cours des 24 derniers mois renoncent davantage à sortir seuls de chez eux. En effet, cette réaction concerne plus de 30% des victimes de vols violents (31%), et près d'un quart des victimes d'autres atteintes (23 - 24%). L'évitement est d'autant plus fréquent lorsque l'atteinte s'est déroulée dans le quartier. Ainsi, près de 40% des victimes de vols violents, dont le plus récent s'est déroulé dans leur quartier, renoncent à sortir (39%) [3].

Par ailleurs, les victimes renoncent davantage à sortir seules de chez elles la plupart du temps, y compris en journée. Cela concerne plus particulièrement les victimes de violences physiques (13%), de vols violents (11%), et de menaces (10%).

Pour la plupart des victimes, le renoncement est lié à la présence de groupes jugés inquiétants aux abords du domicile, notamment si l'atteinte s'est déroulée dans le quartier. Cela concerne plus particulièrement les victimes de vols violents (55%), de menaces (52%), ainsi que de violences physiques et d'injures (50%), dont les plus récents ont eu lieu dans leur quartier. Il est possible que les auteurs fassent eux-mêmes partie des groupes jugés inquiétants, ou que les victimes les associent à de tels groupes.

(1) Ces atteintes incluent les vols avec violences ou menaces, les vols sans violence ni menace, les violences physiques, les menaces, et les injures.

3 Renoncement à sortir seul(e) de chez soi pour des raisons de sécurité, parmi les victimes de vols violents



Champ : Individus âgés de 14 ans et plus et résidant en France métropolitaine

Source : Enquête CVS, 2007 - 2017, Insee - ONDRP - SSMSI

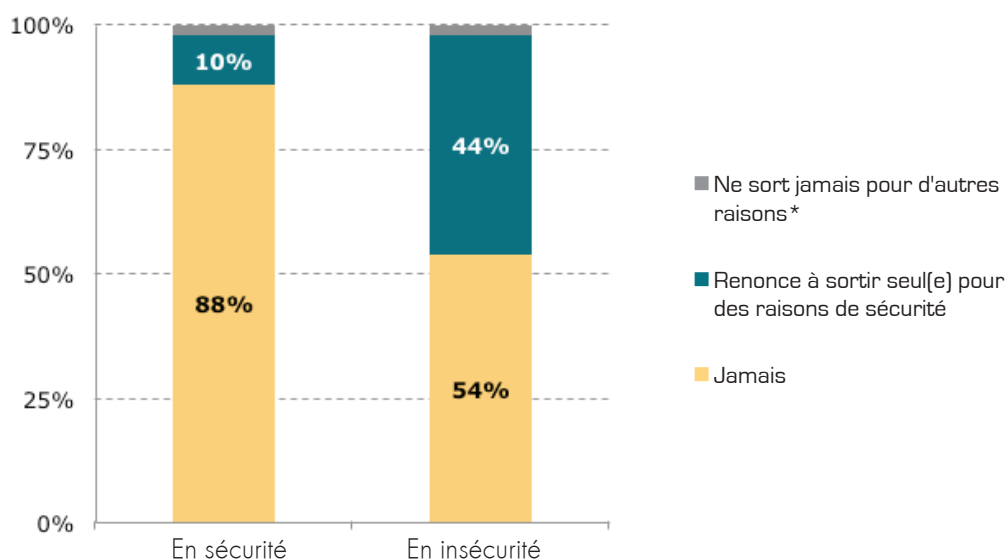
* : l'intitulé exact de cette modalité est « ne sort jamais pour des raisons autres que de sécurité »

44% des individus éprouvant de l'insécurité dans leur quartier développent cette forme d'évitement

Renoncer à sortir seul(e) de chez soi est d'autant plus fréquent parmi les individus qui éprouvent de l'insécurité dans leur quartier, mais aussi ceux qui sont gênés par l'observation de phénomènes liés à la drogue ou à la « consommation exagérée d'alcool »².

Les individus qui déclarent se sentir en insécurité dans leur quartier³ évitent davantage de sortir. En effet, 44% d'entre eux ont recours à cette pratique, contre seulement 10% de ceux qui déclarent ne jamais se sentir en insécurité [4]. En cas de renoncement, la majorité des individus qui ressentent de l'insécurité évitent de sortir dès le début de soirée (53%, contre 47% des autres). Pour 42% des individus qui ressentent de l'insécurité et renoncent à sortir, cette pratique est liée à la présence de groupes jugés inquiétants aux abords du domicile (contre 11% des autres).

4 Renoncement à sortir seul(e) de chez soi pour des raisons de sécurité, selon l'insécurité ressentie dans le quartier



Champ : Individus âgés de 14 ans et plus et résidant en France métropolitaine

Source : Enquête CVS, 2007 - 2017, Insee - ONDRP - SSMSI

* : l'intitulé exact de cette modalité est « ne sort jamais pour des raisons autres que de sécurité »

(2) Cf. Notes n°1 et 2 de l'ONDRP sur la gêne liée à l'observation de phénomènes liés à la drogue et à la « consommation exagérée d'alcool » dans le quartier : https://inhesj.fr/sites/default/files/ondrp_files/publications/pdf/note_1.pdf - https://inhesj.fr/sites/default/files/ondrp_files/publications/pdf/note_2.pdf

(3) C'est-à-dire qui déclarent se sentir souvent, de temps en temps, ou rarement en insécurité.

(4) Les individus gênés sont ceux qui décrivent ces phénomènes comme gênants ou très gênants. Les « autres » individus sont ceux qui les décrivent comme peu ou pas du tout gênants, ou qui ne se prononcent pas.

Au-delà du sentiment d'insécurité, ce comportement d'évitement est plus courant parmi les individus gênés par l'observation de phénomènes locaux liés à la drogue (ex : consommation, trafic, déchets) ou à la « consommation exagérée d'alcool » (ex : agressions, destructions ou dégradations, déchets). En effet, ce comportement concerne 30% des individus gênés par les phénomènes liés à la drogue (contre 17% des autres); et 29% de ceux gênés par les phénomènes liés à la « consommation exagérée d'alcool » (contre 16% des autres)⁴. En cas de renoncement, la majorité des individus gênés évitent de sortir dès le début de soirée (55% de ceux gênés par les phénomènes liés à la drogue, 54% de ceux gênés par les phénomènes liés à la « consommation exagérée d'alcool »). La plupart des individus gênés qui renoncent à sortir associent ce comportement à la présence de groupes jugés inquiétants aux abords du domicile (60% de ceux gênés par les phénomènes liés à la drogue, 52% de ceux gênés par les phénomènes liés à la « consommation exagérée d'alcool »). L'évitement apparaît donc lié aux aspects objectifs et

subjectifs de l'insécurité. Toutefois, l'enquête CVS ne donne pas d'informations sur la temporalité de certains faits ou ressentis. S'agissant par exemple de la victimation, il n'est pas possible de déterminer avec certitude si les victimes ont renoncé à sortir après avoir subi une atteinte, ou si elles avaient déjà recours à cette pratique.

De manière générale, les comportements d'évitement sont ambivalents. Renoncer à sortir seul(e) de chez soi peut réduire le risque d'être victime ou l'exposition à certains phénomènes. Mais comme cette pratique repose sur l'anticipation du danger, elle peut aussi entretenir les craintes (Liska et al., 1988). Un individu peut éviter de sortir parce qu'il se sent en insécurité dans son quartier; mais il peut aussi éprouver de l'insécurité parce qu'il a renoncé à sortir depuis un certain temps.

Des analyses détaillées sont donc nécessaires pour analyser plus finement les liens entre ce comportement d'évitement, la victimation, et les perceptions de l'insécurité.

Point méthodologique

L'intégralité des résultats sont disponibles dans le fichier Excel associé.

Cette étude a été réalisée à partir de l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » (CVS), réalisée annuellement par l'Insee et l'ONDRP depuis 2007, et avec le SSMSI depuis 2014. Près de 16000 individus âgés de 14 ans et plus et résidant en France métropolitaine sont interrogés chaque année. Les données sont pondérées par l'Insee de sorte que les résultats sont représentatifs de la population générale.

L'enquête permet d'estimer à quelle fréquence les individus renoncent à sortir seuls de chez eux pour des raisons de sécurité. En cas de renoncement, l'enquête détermine à quels moments de la journée les individus évitent de sortir; et si ce comportement est dû à la présence de groupes jugés inquiétants aux abords du domicile.

Concernant la victimation, l'enquête estime le nombre de personnes déclarant avoir été victimes de vols violents ou non-violents, de violences physiques, de menaces, ou d'injures au cours des 24 derniers mois. Une question permet de déterminer si l'atteinte de chaque type la plus récente s'est déroulée dans le quartier.

Enfin, s'agissant des perceptions de l'insécurité, l'enquête estime la fréquence à laquelle les individus déclarent ressentir de l'insécurité dans leur quartier. Si des individus déclarent avoir observé des phénomènes liés à la drogue ou à la « consommation exagérée d'alcool » dans leur quartier, des questions évaluent également l'intensité de la gêne ressentie. Pour les questions sur la gêne, la période d'étude a été limitée à 2009 - 2017 en raison de changements méthodologiques.

Bibliographie

- DuBow, F., McCabe, E., et Kaplan, G. (1979). *Reactions to crime: A critical review of the literature*. Washington, DC: US Government Printing Office.
- Gray, E., Jackson, J., et Farrall, S. (2011). Feelings and functions in the fear of crime: Applying a new approach to victimisation insecurity. *British Journal of Criminology*, 51 (1), 75-94.
- Liska, A.E., Sanchirico, A., et Reed, M. D. (1988). Fear of crime and constrained behavior: Specifying and estimating a reciprocal effects model. *Social Forces*, 66 (3), 827-837.